

rition. Elle rentra en Europe vers la fin du Moyen-Age et particulièrement en France sous les auspices de Philippe-le-Bel. C'est alors que les légistes épris du droit romain et les humanistes enivrés de latinisme s'affublèrent du titre de néo-païens. C'est alors aussi que commença cette campagne de révolte contre l'Église qui aboutit au renversement de l'admirable organisme social connu sous le nom de Chrétienté.

Certains rois aux vues courtes et aux appétits insatiables crurent habile d'accaparer à leur profit ce mouvement révolutionnaire. En même temps qu'ils secouaient ce qu'ils appelaient le joug du pape, sur l'invitation de Luther, ils s'emparaient des biens de l'Église et faisaient de la religion une annexe de l'État : *Cujus regio ejus religio*. Ils poussèrent plus loin, portés par la logique implacable des choses ; ils détruisirent successivement les privilèges de la noblesse et les libertés des communes en les opposant les uns aux autres. Le jury fut aboli comme trop indépendant ;